Proposition présentée par le député :

M. Eric Stauffer

Date de dépôt: 9 juillet 2007

Proposition de résolution

SIG – Monopole d'Etat et les millions de francs de bonus payés à la direction générale sur le dos des consommateurs qui n'ont d'autres choix d'approvisionnement!

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les SIG bénéficient d'une situation de monopole sur la fourniture de l'eau, l'électricité et le gaz;
- que les prix à la consommation que paient les résidents genevois sont calculés en fonction des coûts de production, d'achat, d'exploitation, de charge salariale, et d'un bénéfice;
- que le consommateur n'a pas le choix de la concurrence et est contraint de s'approvisionner auprès de SIG et de payer le prix imposé;
- que les fonctionnaires autres qu'employé de SIG se sont vu bloquer leurs augmentations de salaire (blocage des mécanismes salariaux) pour faire des économies budgétaires;
- qu'il apparaît qu'outre un 13^e salaire payé aux cadres des SIG, des millions de francs sont payés sous forme de bonus en fin d'année;

invite le Conseil d'Etat

 à rendre un rapport détaillé au plus tard 30 jours après l'acceptation de la présente résolution au Grand Conseil de la République et canton de Genève, sur le montant exact total des bonus payés à l'ensemble du personnel de SIG, pour les années 2000 à 2006 et montants prévus ou payés en 2007; R 535

 à supprimer toutes formes de bonus pour des régies publiques bénéficiant d'une situation de monopole, tant et aussi longtemps que l'équité avec tous les fonctionnaires n'est pas assurée;

 à effectuer une réévaluation des salaires du personnel des SIG si cela s'avère nécessaire en respectant la parité avec l'ensemble de la fonction publique. 3/4 R 535

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les députés,

Il va sans dire qu'une telle situation n'est pas tolérable! Comment a-t-on pu en arriver là?

Nous avons une société d'Etat (établissement public autonome) qui est au bénéfice d'un monopole étatique dans la fourniture de l'électricité, l'eau et le gaz. Vous l'aurez compris, nous parlons ici des Services Industriels Genevois. Il sied de préciser que les prix pratiqués par les SIG sont nettement supérieurs à la moyenne européenne, notamment en comparaison avec Électricité et Gaz de France. En effet, les tarifs genevois des SIG sont environ 3,5 fois supérieurs aux tarifs pratiqués juste de l'autre côté de la frontière.

Pour être clair, un résident genevois ne peut choisir son fournisseur, il est obligé d'accepter la livraison des SIG et les prix pratiqués.

D'autre part, il faut savoir que les prix des SIG sont calculés comme suit :

Coûts de production
+
Coûts d'approvisionnement
+
Coûts d'exploitation
+
Un bénéfice
+

 $Charges \ salariales = \underline{Tarifs \ appliqués \ aux \ résidents \ genevois.}$

Dans les charges salariales sont inclus évidemment les salaires, mais très bizarrement des bonus sont payés aux membres de la direction générale qui se chiffrent en millions de francs! Vous avez bien lu, en millions de francs!

Avons-nous créé la caste des fonctionnaires nantis et les autres à qui depuis bien trop longtemps on demande de faire des sacrifices en bloquant les salaires, au motif que Genève n'a plus d'argent et que la dette de 13 milliards de francs coûte 1 million par jour d'intérêt débiteur.

R 535 4/4

Comment le Conseil d'Etat, qui est l'autorité de surveillance des SIG, peut-il tolérer cette incurie? Le citoyen doit-il, outre les tarifs exorbitants facturés par les SIG assumer les bonus de millions de francs versés à une élite de fonctionnaires, pour des fournitures et des tarifs imposés par un MONOPOLE ÉTATIQUE?

Outre cette situation pour le moins scandaleuse, comment ce gouvernement peut-il avoir l'outrecuidance de bloquer l'augmentation des salaires, d'interdire le paiement des heures supplémentaires des autres employés de l'Etat, en résumé de faire des économies sur le dos de la quasitotalité des fonctionnaires en leur demandant de faire des sacrifices, et par ailleurs de laisser payer des millions de francs de bonus, outre un 13^e salaire à ceux des SIG.

Il est temps de remettre le citoyen de ce canton au centre des débats!

Non, Messieurs les conseillers d'Etat, le citoyen genevois n'est pas un mouton que l'on peut tondre indéfiniment!

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions de soutenir la présente résolution. La population a le droit de connaître la vérité!